

AMAP de Malartic : circuit court et agenda 21

Rappel

Les AMAP sont des Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne, par la mise en place de circuits courts. Des citoyens s'engagent un an à l'avance à acheter sa production à un paysan (le plus souvent un maraîcher), qui est tenu de respecter une charte de qualité de production. Un point de livraison hebdomadaire permet aux membres de l'association de venir y chercher leur panier.

□ En quoi une AMAP peut s'inscrire dans la démarche AGENDA 21 ?

Par exemple, plus de 75 % des adhérents de l'AMAP de Malartic habitent le quartier ; ils viennent, le plus souvent, à pied ou à vélo chercher leur panier. Le temps de distribution est un moment convivial d'échanges, de rencontres des habitants, jeunes et moins jeunes qui gravitent autour du château de Malartic.

Promouvoir la distribution des paniers dans un quartier, c'est donc :

- Favoriser les économies d'énergie en évitant des transports inutiles en voiture
- Favoriser le lien social entre les habitants
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles informelles avec la proximité des enfants qui jouent, des jeunes qui fréquentent l'EPAJ, des adultes.
- Faire connaître une autre manière de consommer

Pour aller plus loin, et en lien avec l'EPAJ, l'AMAP de Malartic est prête à toute rencontre pour expliquer sa démarche auprès des jeunes, comme elle l'a déjà fait auprès des habitants du quartier.

Tous ces aspects vont, nous semble-t-il, dans le sens du développement d'« un mieux vivre ensemble » dans un quartier et par conséquent dans la commune, en étant pleinement dans une démarche de développement durable à la fois environnemental et humain..

Ils permettent aux AMAP de se situer comme des acteurs potentiels dans la mise en place de l'agenda 21 que souhaite la commune,

C'est pourquoi aussi l'AMAP de Malartic souhaite continuer à faire sa distribution sur le quartier de Malartic.

□ En quoi un AGENDA 21 peut soutenir la démarche des AMAP et des circuits courts? Des pistes....

- ***Les AMAP ont besoin d'un lieu stable, proche des utilisateurs et bien repéré pour pouvoir fonctionner.***

L'« AMAP de Malartic » fonctionne depuis le 1er novembre 2009. La distribution des paniers a lieu chaque mardi de 17h15 à 19h sous le hall du château de Malartic.

Depuis un an, la mairie propose que les deux AMAP de Gradignan aient une salle commune dans le centre de Gradignan pour leurs distributions hebdomadaires.

Plusieurs lettres ont été adressées à M. le Maire, plusieurs entretiens ont eu lieu pour demander une salle dans la « grange », salle attenante au château de Malartic, salle disponible au moment de la distribution des paniers, salle qui pour le moment est refusée.

Il nous semble que la priorité aux transports doux, les occasions de développer le lien social et des démarches pédagogiques plaident pour le maintien de notre activité là où elle se passe actuellement.

- ***Les AMAP représentent une forme de circuit court, une position du consommateur qui devient consomm'acteur.***

Les amap font apparaître la nécessité du maintien des terres agricoles dans les documents d'urbanisme et de politiques foncières adéquates

Est-ce que les AMAP ne pourraient pas servir de point d'appui pour développer la réflexion sur le sujet ?